



SNROC est membre de l'UNICEM



Syndicat National des Industries de Roches Ornamentales et de Construction

3, rue Alfred Roll - 75017 PARIS
www.snroc.fr - contact@snroc.fr @snrofrance

LE CTMNC, UN CENTRE TECHNIQUE INDUSTRIEL DÉDIÉ

Le SNROC fut à l'origine de sa création, en 2007.

Il participe aux décisions et travaux menés par ce centre, dont il assure la présidence. Reconnu par les professionnels et les pouvoirs publics, les objectifs du CTMNC sont de contribuer au progrès technique, à l'amélioration de la productivité et au développement de l'utilisation des pierres naturelles françaises. Ses missions concernent la normalisation, l'innovation, la connaissance et l'information, la qualité et la certification.

“ Les objectifs du CTMNC sont de contribuer au progrès technique, à l'amélioration de la productivité et au développement de l'utilisation des pierres naturelles ”

www.ctmnc.fr



LE SALON ROCALIA



Rocalia est une vitrine majeure de nos activités et produits en France comme à l'étranger. C'est un vecteur très important de communication de notre filière. Ce salon est géré et conduit par des professionnels de la pierre et des salons (Pierre Actual et GL Events), par l'intermédiaire d'un comité de pilotage dont le SNROC fait partie, et qui porte une grande attention au contenu des expositions et des événements associés : **la pierre naturelle en exclusivité, et la pierre française avant tout.**

www.rocalia.fr

Credit photo : © La Générale de Grant

PIERRE NATURELLE ET ARCHITECTURE

Conscient de l'importance de faire connaître les réalisations architecturales en pierre naturelle, le SNROC organise tous les deux ans, en partenariat avec la revue Pierre Actual un concours « Construire en pierre naturelle au XXIe siècle » ouvert aux architectes en exercice. Les prix du 5^e Concours 2019 seront remis au salon ROCALIA 2019.



Credit photo : © Cornibus Architects

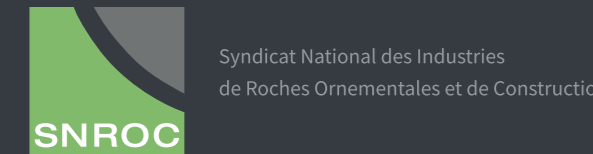


Credit photo : © Cal Fredrik Svenstat, architecte

CONSTRUIRE EN PIERRE AUJOURD'HUI

A l'initiative de Michel Goutal, architecte en chef des monuments historiques et avec le soutien du SNROC et de Pierre Actual, un colloque unique à venir « Construire en pierre aujourd'hui », à L'École d'Architecture Paris Belleville, le 24 janvier 2020. Gilles Perraudin, Laurent Lehmann, Pascal Delrue, Elisabeth Polzella, André Battesti, ... feront partie des architectes qui nous exposeront leur expérience sur un de leurs projets réalisés. « Utilisons la Pierre, matériau naturel certes patrimonial mais si contemporain ! »





Syndicat National des Industries
de Roches Ornamentales et de Construction

Le SNROC représente et soutient les entreprises françaises spécialisées dans l'extraction et la transformation des pierres naturelles.

Son action s'exerce dans tous les domaines qui touchent aux intérêts collectifs et individuels de la branche professionnelle. Sa notoriété et son expertise sont reconnues par l'ensemble de ses partenaires.

Ses actions récentes et **performantes** portent sur la taxation du Gazole Non Routier, l'avenir des Centres Techniques Industriels, la mise en place de Certificat de Qualification Professionnelle, et une plus grande proximité avec les territoires et les entreprises.

EN 2019,
LA PIERRE NATURELLE
EN FRANCE, C'EST...



715

Entreprises
spécialisées



Plus de
500
CARRIÈRES
ACTIVES
en France

pour la construction,
la voirie et l'art
funéraire



un chiffre
d'affaires de
515
millions d'euros



environ
4000
emplois directs

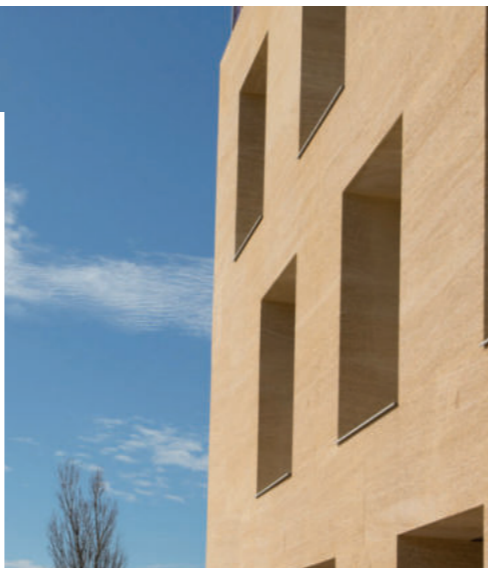
NOS MISSIONS

DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DES ENTREPRISES

Le SNROC agit pour défendre et valoriser les matériaux naturels et les produits français face aux importations à bas prix en provenance de pays émergents et aux imitations.

Il alerte les élus et les pouvoirs publics sur leur responsabilité dans l'attribution des marchés publics, et milite pour l'intégration dans le Code des marchés publics d'une clause de « mieux-disant social et environnemental ». L'ouverture en mars 2014, sous l'impulsion et le travail du SNROC, du dispositif d'Indication Géographique (IG) aux pierres naturelles françaises marque une

avancée majeure dans la valorisation des roches ornementales et de construction françaises et dans la lutte contre les tentatives d'usurpation ou d'évocation trompeuse. « *Aujourd'hui, le Granit de Bretagne, la Pierre de Bourgogne et très prochainement les Pierres Marbrières de Rhône-Alpes sont homologués Indication Géographique.* »



Crédit photo : © Pascal Bois - Panovues

VEILLER AUX ÉVOLUTIONS JURIDIQUES, SOCIALES ET RÉGLEMENTAIRES

Le SNROC dispose, grâce à l'Unicem, d'un service juridique et social qui lui permet de suivre et de peser sur les évolutions des textes réglementaires et législatives, facilitant ainsi la vie des entreprises.

Régulièrement des notes et des guides sont envoyés aux adhérents pour les informer des nouvelles dispositions réglementaires et législatives et faciliter leur mise en œuvre dans les entreprises.



Crédit photo : © Pascal Bois - Panovues

Le SNROC **facilite** ainsi la vie des entreprises dans de nombreux domaines spécialisés :

- La législation des carrières
- La convention collective
- La santé
- La sécurité
- Le régime des ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement)

FORMER EN ANTICIPANT L'ÉVOLUTION DES MÉTIERS

Afin de permettre aux entreprises de disposer d'une main-d'œuvre bien formée et répondant à leurs besoins, le SNROC a placé la gestion des métiers au cœur de ses préoccupations.

- Il participe au **développement de la formation initiale** et continue aux métiers de la pierre.
- Il bénéficie de trois centres de formation des apprentis de l'UNICEM qui assurent l'**encadrement de près de 200 apprentis chaque année.**



Crédit photo : © Euromarbles

“ 200 apprentis formés
chaque année ”

- Il dispose également d'un organisme de formation continue, le CEFICEM, qui dispense les formations professionnelles **spécialisées**, sanctionnées par des **certificats de qualification professionnelle.**

S'INSCRIRE DANS L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

La pierre naturelle, matériau de construction historique en France, fait l'objet d'un intérêt renouvelé, grâce à ses qualités écologiques.

Le SNROC contribue à enrichir la réflexion sur **toutes les questions liées à l'environnement**, au développement durable ou à l'économie circulaire, et en faire de véritables opportunités pour les entreprises.

- Développer l'activité de ses adhérents
- Agir pour préparer l'avenir
- Enrichir la réflexion sur les questions liées à l'environnement
- Faire de l'économie circulaire une véritable opportunité pour les entreprises
- Favoriser le développement de techniques innovantes



Crédit photo : © Françoise Naudet